Image not found or type unknown

Séparation, enregistrement d'une dépense antérieure

Par **Sunhillow**, le **05/05/2016** à **15:14**

Bonjour,
Mon compagnon et moi sommes "pacsés" et vivons dans un duplex. Il avait d'abord acheté le rez de chaussée puis 10 ans plus tard j'ai acheté le 1er étage et avons aménagé ce duplex, entièrement à mes frais (45000€) car ses moyens étaient limités. (Nota : les lots sont toujours distincts.)
Comment puis-je faire acter chez un notaire qu'en cas de séparation et de revente de l'ensemble, la part lui revenant sera amputée de 50% de cette somme? (sachant en plus que cette somme doit être actualisée car depuis 10 ans l'appartement a pris de la valeur).
Je vous suis reconnaissante de votre attention et de vos réponses.
Bonne journée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés